



Diffusion de la certification RSPO au Cameroun : Limites internes, contraintes contextuelles et leviers de renforcement

Thomas Eric Ndjogui, Philippe Alexandre Emmanuel Mbounoum

Département de Géographie, Université de Douala, Cameroun. Contact : ndogui1289@yahoo.fr et philalex@yahoo.fr

Résumé

Cette étude, basée sur une revue critique de la littérature et une analyse documentaire, examine les conditions de diffusion de la certification *Roundtable on Sustainable Palm Oil* (RSPO) dans l'industrie de l'huile de palme au Cameroun. Mis en place en 2004, le programme RSPO a adopté en 2022 l'interprétation camerounaise de ses Principes et Critères de 2018. Toutefois, malgré cette étape normative, la diffusion effective de ce standard demeure limitée ; d'une part par les insuffisances du procédé de certification, et d'autre part par les spécificités de la filière huile de palme camerounaise. La RSPO est en effet critiquée pour sa gouvernance asymétrique, l'accessibilité imparfaite de ses mécanismes de plainte, la faible intégration des petits planteurs et la fragilité de ses incitations économiques. Néanmoins, la certification a permis une amélioration de la traçabilité, une harmonisation internationale des pratiques, ainsi qu'une meilleure prise en compte de certains enjeux sociaux et environnementaux. Le faible niveau d'organisation des producteurs, la prépondérance du marché intérieur et l'insuffisance de l'encadrement public réduisent la portée d'un standard conçu pour des chaînes de valeur plus structurées. Pour assurer la transition élaïcicole en cours à travers l'implémentation des Principes et Critères de la RSPO, la structuration des petits planteurs en coopératives apparaît comme une condition importante. La création d'un système de certification national est suggérée, de même que la promotion de programmes de certification alternatifs, à l'instar des Systèmes Participatifs de Garantie. Pour ce faire, une forte volonté politique des pouvoirs publics en faveur de la promotion d'une élaïciculture durable serait souhaitable.

Mots clés : Cameroun, certification, développement durable, palmier à huile, RSPO.

Introduction

Le palmier à huile (*Elæis guineensis* Jacq.) est une plante monocotylédone de la famille des Arécacées (Jacquemard, 2011). Originaire du golfe de Guinée, elle est exploitée depuis des millénaires par les communautés locales, principalement pour la production des huiles de palme et de palmistes qui assurent le tiers de l'offre mondiale d'huiles végétales (Bessou et Rival, 2020). Grâce à la forte productivité de la plante, aux faibles coûts de production et surtout à sa multifonctionnalité, l'huile de palme est devenue, au fil des années, la *prima donna* de l'industrie agroalimentaire (Rival et Levang, 2013). Elle représente aujourd'hui 40% de la demande mondiale en huiles végétales (Meijaard et al., 2024) et provient d'exploitations familiales ou agroindustrielles.

Les plantations de palmier à huile forment parfois des paysages agricoles de monoculture intensive, comme en Indonésie ou en Malaisie (CIRAD, 2024). En 2025, la production mondiale d'huile de palme était estimée à 80 millions de tonnes, principalement fournie par l'Indonésie (58 %) et la Malaisie (25 %), qui assurent ainsi plus de 80 % de l'offre mondiale en huile de palme. La consommation mondiale est tirée par l'Inde, la Chine et l'UE (USDA/FAS, 2026).

Vers la fin des années 1990, les médias, alertés par les ONG sociales et environnementales, ont commencé à dénoncer les impacts négatifs de la culture du palmier à huile sur l'environnement (Amnesty International, 2016 ; WWF, 2017). Ces enjeux ont renforcé les exigences sociétales, poussant à la rupture avec le paradigme technologique dominant, qui oriente depuis longtemps la transformation de l'agriculture vers une logique productiviste d'intensification (Temple et al., 2018). Pour y

répondre, les acteurs de la filière palmier ont mis en place des standards de certification visant à encadrer la production d'une huile de palme durable, c'est-à-dire issue d'un système de production économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'intégrité des écosystèmes. Cet effort de standardisation vise à garantir que le développement de l'industrie de l'huile de palme améliore le bien-être des populations, sans dégrader leur environnement (Rival, 2025).

C'est dans ce contexte qu'un consortium international d'entreprises et d'organisations de la société civile crée en 2004 la table ronde RSPO, devenue la principale initiative privée de certification de l'huile de palme durable. Au fil des années, elle s'est imposée comme référence mondiale. Introduite au Cameroun en 2022, la RSPO constitue une innovation territoriale, une « nouveauté importée » (Schumpeter, 1934) dans la sphère élæicole nationale. Elle incite à l'adoption de nouvelles pratiques culturelles, suggère un comportement socio-économique nouveau dans l'industrie camerounaise. Cependant, les connaissances sur cette certification, en particulier sur les déterminants de sa diffusion et de son adoption dans le paysage élæicole camerounais, restent encore limitées.

Plusieurs travaux sur l'adoption et la diffusion des innovations agricoles mettent en évidence deux groupes de facteurs majeurs : le premier, soutenu par l'école américaine, insiste sur les facteurs individuels, tandis que le second, mis en avant par l'école française, souligne l'importance des structures sociales (Bodiguel, 1970). D'autres contributions insistent sur les caractéristiques intrinsèques de l'innovation elle-même (Baumüller, 2012). Ainsi, la diffusion spatiale d'une innovation repose sur deux déterminants principaux : certains reposent sur les caractéristiques intrinsèques de l'innovation tandis que d'autres lui sont externes et relatives à la niche d'accueil.

La problématique centrale du présent article peut être formulée ainsi : quelles sont les contraintes qui freinent la diffusion de la certification RSPO au Cameroun ? Deux hypothèses sont formulées pour y répondre. D'une part, la certification comporte des limites internes qui freinent sa diffusion au Cameroun. D'autre part, les caractéristiques institutionnelles, économiques et organisationnelles de la filière élæicole camerounaise entravent la diffusion de la certification RSPO au sein de la filière huile de palme camerounaise. L'objectif de notre recherche est d'identifier les freins à la diffusion de la norme RSPO dans l'industrie de l'huile de palme au Cameroun et de proposer des leviers de développement adaptés.

Méthodologie

La présente recherche repose sur une revue critique de la littérature fondée sur une analyse documentaire qualitative. Le corpus a été constitué à partir de quatre catégories de sources : les documents normatifs et les rapports publiés par la RSPO, les articles scientifiques consacrés aux certifications privées, à la gouvernance des chaînes de valeurs agricoles et à la durabilité de la filière palmier, les documents institutionnels relatifs au secteur du palmier à huile camerounais et les rapports d'acteurs de la société civile portant sur les enjeux sociaux, écologiques et économiques de la certification RSPO.

La sélection des sources a reposé sur la pertinence thématique, l'accessibilité, le caractère institutionnel et scientifique ainsi que la contribution à l'analyse du cas camerounais. Les documents retenus couvrent principalement la période 2010-2026, avec la mobilisation des références antérieures lorsque celles-ci présentent un intérêt particulier pour l'étude de la diffusion des innovations élæicoles et de la gouvernance privée des certifications.

L'analyse a été conduite selon une démarche de triangulation documentaire, structurée autour de trois axes majeurs, à savoir les caractéristiques et les limites du référentiel RSPO, la frise historique et l'organisation de la filière palmier camerounaise, et les conditions économiques, sociales et institutionnelles de la diffusion des certifications agricoles. Elle repose par ailleurs sur trois niveaux complémentaires. Le premier consiste en une lecture critique du référentiel RSPO afin d'identifier ses points de fragilité. La deuxième porte sur la filière huile de palme au Cameroun, en retraçant son évolution historique, sa structuration productive et les modalités d'implantation de la certification. Le troisième niveau examine les facteurs territoriaux susceptibles d'entraver ou de favoriser la diffusion du standard, notamment l'organisation des petits planteurs, les caractéristiques du marché intérieur et la place de l'État dans la gouvernance du secteur.

Les perspectives formulées à l'issue de cette analyse doivent être interprétées comme des pistes prospectives pour une implémentation réussie et partagée des standards de durabilité dans la chaîne de valeur.

L'originalité de notre contribution réside dans la mise en relation de deux niveaux d'analyse souvent étudiés séparément : les limites propres à la gouvernance des certifications privées et les conditions concrètes de l'adoption de ces standards dans une filière largement orientée vers le marché intérieur et caractérisée par une forte présence de petits producteurs indépendants.

L'article s'articule autour de trois parties. La première plante le décor avec une brève présentation de la filière huile de palme et l'introduction de la certification RSPO dans l'industrie de l'huile de palme au Cameroun. Ensuite, les limites internes de la RSPO sont analysées, ainsi que les contraintes du système élæicole camerounais. Enfin, des pistes d'action

pour améliorer la diffusion de la certification élæicole au Cameroun sont proposées.

Présentation de la filière huile de palme et mise en place du standard RSPO au Cameroun

La filière huile palmier au Cameroun

Situé au cœur du Golfe de Guinée, le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale. Le palmier à huile y pousse naturellement et fait l'objet d'une cueillette traditionnelle. Il entre dans la sphère industrielle à la fin du XIX^e siècle avec la création des premières plantations intensives sur les pentes du Mont-Cameroun en 1896 et à Appouh (Edéa) en 1907 (Ndjogui et *al.*, 2014).

Au lendemain des Indépendances, un Plan palmier est mis sur pied autour de la Société Camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM) et de la *Cameroon Development Corporation* (CDC), grâce au soutien financier du Fonds National de Développement Rural (FONADER) créé en 1973. Il s'interrompt avec la liquidation du FONADER en 1991 et la rupture du contrat entre les petits planteurs et les agroindustries, suite à la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel consécutifs à la crise économique des années 1980. Depuis lors, la production de l'huile de palme est subdivisée en deux grands secteurs, l'un industriel et l'autre villageois.

Le secteur industriel est principalement animé par la SOCAPALM, la CDC, la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM), PAMOL

et la Société des Palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS). Le projet de Herakles Farms (SGSOC), lancé en 2009 dans la région du Sud-Ouest, a constitué une tentative d'implantation d'une grande plantation industrielle, mais il a été fortement réduit à la suite de controverses foncières, environnementales et juridiques. Il ne joue plus aujourd'hui un rôle comparable à celui des principaux opérateurs historiques de la filière. La ceinture élæicole du Cameroun couvre la façade atlantique et les basses terres humides des régions du Sud-Ouest, du Littoral, du Sud ainsi que certaines parties des régions du Centre et de l'est. Elle réunit les conditions agroécologiques les plus favorables à la culture du palmier à huile (fortes précipitations, températures élevées et sols profonds) et concentre ainsi l'essentiel des plantations industrielles et villageoises du Cameroun (Figure 1).

Dans le cadre des privatisations imposées au Cameroun par les institutions de Bretton Woods (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale) à la fin des années 1980, la SOCAPALM est liquidée en 2000 et rachetée par le groupe Bolloré qui détient également la SAFACAM. Depuis 2001, ce groupe contrôle plus de la moitié des surfaces élæicoles du pays, après l'acquisition des plantations de la SPFS (Ndjogui, 2024).

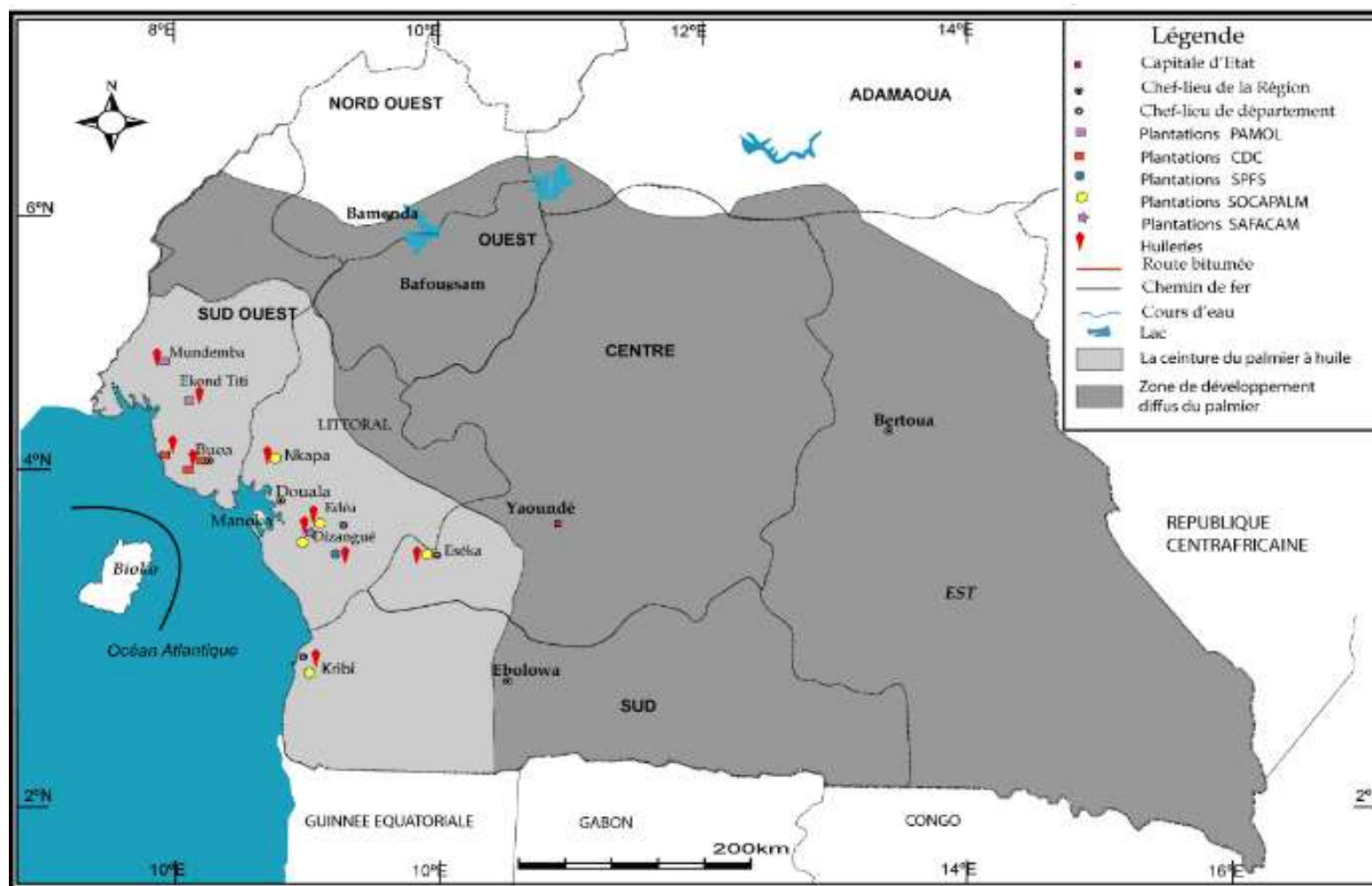


Figure 1. L'aire d'extension de l'élæiculture au Cameroun

Source : Ndjogui et al., 2014.

Le secteur villageois, en pleine expansion, regroupe les petits planteurs, qui se subdivisent en deux grandes catégories : les petits planteurs encadrés, qui livrent la totalité ou au moins une partie de leurs régimes aux huileries industrielles (Tableau I) et les petits planteurs indépendants, qui transforment eux-mêmes la totalité ou une partie de leur production de régimes. Globalement, la production nationale d'huile de palme connaît une croissance structurelle et continue depuis le début des années 2000 (Figure 2).

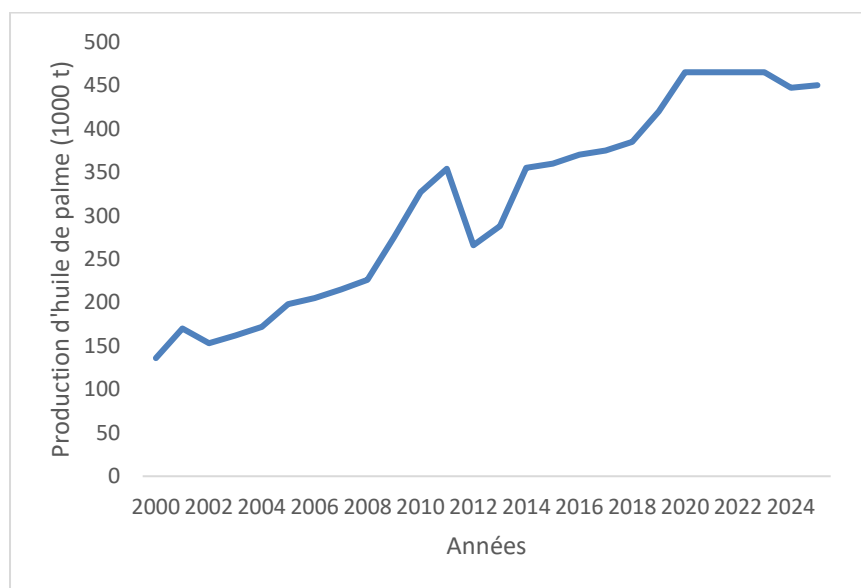


Figure 2. Évolution de la production d'huile de palme brute au Cameroun (2000-2024)

Source : IndexMundi. (n.d. - a). *Cameroon palm oil production by year*.

En 2025, elle a atteint 450 000 t (Panorama Papers, 2026). Les agro-industries y ont contribué à hauteur de 60 %, avec une production d'environ 270 000 t d'huile de palme brute¹, englobant un apport non négligeable des régimes issus des plantations industrielles et villageoises. Les 40 % restants, soit 180 000 t, sont fournis par les petits planteurs qui produisent et transforment eux-mêmes les régimes de fruits issus de leurs plantations (Investir au Cameroun, 2026).

Au Cameroun, une part importante des petits planteurs indépendants pratique l'auto-extraction, c'est-à-dire la transformation artisanale de leurs propres régimes en huile brute, à l'aide de presses artisanales ou *via* de petites huileries traditionnelles. Cette production est destinée en priorité à l'autoconsommation des ménages, l'huile de palme étant, comme dans d'autres pays africains, un ingrédient de base de l'alimentation locale. Les excédents sont ensuite commercialisés sur les marchés locaux ou vendus à des intermédiaires et à de petites unités de transformation. Ce mode de production, largement orienté vers le marché intérieur, échappe en grande partie aux circuits formels d'approvisionnement des agro-industries et aux dispositifs de traçabilité exigés par les certifications internationales telles que la RSPO.

Les activités de transformation sont principalement assurées par les raffineries et les savonneries dominées par la Société Camerounaise de Raffineries Maya (SCR-MAYA) et AZUR S.A. qui ont capté en 2023, près de 40 % des quotas d'huile de palme importés et distribués au mois de

¹<https://ecomatin.net/cameroun-la-production-dhuile-de-palme-frole-la-barre-des-447-000-tonnes-117-en-2024> consulté le 19/03/2025

novembre 2023 par le Comité *ad hoc* chargé de la régulation de la filière, piloté par le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)².

L'analyse de l'évolution des importations d'huile de palme au Cameroun révèle une dépendance croissante et structurelle malgré le potentiel existant (fig.3).

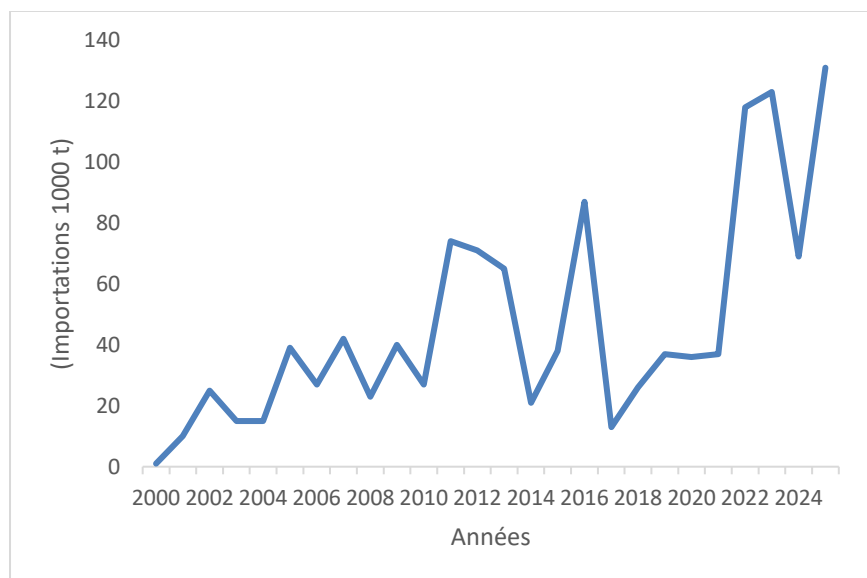


Figure 3. Évolution des importations d'huile de palme brute au Cameroun (2000-2025)

Source : IndexMundi. (n.d.). Cameroon palm oil imports by year.

²<https://www.investiraucameroun.com/agriculture/2908-19687-huile-de-palme-quatre-nouvelles-raffineries-annoncees-au-cameroun-dans-une-filiere-en-panne-de-matiere-premiere> consulté le 19/03/2025

³<https://www.investiraucameroun.com/agriculture/2908-19687-huile-de-palme-quatre-nouvelles-raffineries-annoncees-au-cameroun-dans-une-filiere-en-panne-de-matiere-premiere> consulté le 19/03/2025

Jusqu'au début des années 2000, le Cameroun était quasiment autosuffisant en huile de palme, avec des importations oscillant autour de 2000 t/an. À partir de 2005-2011, les volumes importés croissent et génèrent un déséquilibre sans cesse croissant entre la demande et l'offre nationale. Ils explosent entre 2017 et 2023 avant la chute de 2024 et le rebond de 2025.

Cette augmentation des importations est portée par le secteur de la seconde transformation qui est en plein essor depuis les deux dernières décennies au Cameroun. Presque chaque année, de nouvelles structures sont créées, augmentant ainsi la demande nationale en huile de palme brute estimée à plus d'un million de tonnes pour les seules unités de transformation industrielles³. En 2023, cinq nouvelles entreprises ont été annoncées dans le secteur portant à 17, l'effectif des industries de seconde transformation d'huile de palme présentes au Cameroun⁴. En substance, le Cameroun a une longue expérience dans la production de l'huile de palme, qui fait partie des produits de première nécessité dans le pays. transformation d'huile de palme présentes au Cameroun⁵. En substance, le Cameroun a une longue expérience dans la production de l'huile de palme, qui fait partie des produits de première nécessité dans le pays.

⁴<https://www.investiraucameroun.com/agriculture/2908-19687-huile-de-palme-quatre-nouvelles-raffineries-annoncees-au-cameroun-dans-une-filiere-en-panne-de-matiere-premiere> consulté le 19/03/2025

⁵<https://www.investiraucameroun.com/agriculture/2908-19687-huile-de-palme-quatre-nouvelles-raffineries-annoncees-au-cameroun-dans-une-filiere-en-panne-de-matiere-premiere> consulté le 19/03/2025

Présentation et implémentation de la certification RSPO au Cameroun

La RSPO est une plateforme multipartite internationale initiée en 2004 en vue de promouvoir la production et l'utilisation durables des produits issus de l'huile de palme. En 2008, elle a publié un ensemble de standards permettant aux entreprises de l'industrie élœicole d'être certifiœs « durables ». Cette norme repose sur un ensemble de 7 principes auxquels sont associœs 43 critœres et indicateurs :

1. Agir de manière œthique et transparente ;
2. Opœrer lœgalement et respecter les droits fonciers ;
3. Optimiser la productivitœ, l'œfficacitœ, les impacts positifs à long terme et la rœsilience ;
4. Respecter les droits de l'homme, et fournir des conditions de travail dœcentes ;
5. Soutenir l'inclusion des petits producteurs ;
6. Contribuer au dœveloppement communautaire et au bien-œtre des travailleurs ;
7. Protœger, conserver et valoriser les œcosystœmes et l'environnement (RSPO, 2025a).

Au 13 octobre 2026, la RSPO avait enregistrœ plus de 6280 membres dans 103 pays et territoires reprœsant 5,23 millions d'ha de zones de production. Par ailleurs, plus de 567 huileries certifiœes ont œtœ recensœes dans 23 pays et territoires à travers le monde tandis que l'huile de palme certifiœe durable reprœsente plus de 20 % de l'ensemble de la production mondiale (Grain, 2024 ; RSPO, 2026).

Les Principes et Critœres de la RSPO sont gœnœralement interprœtœs, adaptœs et intœgrœs dans des normes nationales spœcifiques. Aprœs plusieurs annœes de sensibilisation des autoritœs administratives et des parties prenantes, le Cameroun s'œst engagœ dans l'interprœtation nationale des Principes et Critœres RSPO en novembre 2019 avec une revue lœgale et institutionnelle de la filiœre.

.

Tableau 2. Principaux écarts et adaptations de l'interprétation nationale

Aspect	P&C RSPO 2018 (original)	Interprétation Nationale Camerounaise
1. Cadre légal et réglementation nationale		
Priorité légale	Respect des lois nationales	Éclaircissement spécifique des lois camerounaises applicables, notamment le Code Forestier de 1994, le Code Foncier de 1974, et le Code du Travail de 1992.
Conseil national	Non spécifié	Intégration du Conseil National de Développement Durable comme instance de référence.
2. Classification des forêts		
Forêts à Haute Valeur de Conservation (HCVF)	Définition internationale	Définition alignée sur le Code forestier camerounais : forêt classée, forêt domaniale, forêt communautaire RSPO.
Forêts primaires	Interdiction totale de déforestation	Précision sur les forêts classées du Cameroun (147 forêts classées) et sur le processus de déclassification.
Forêts secondaires	Évaluation HCVF requise	Critères spécifiques RSPO pour les forêts secondaires du bassin du Congo.
3. Petits producteurs (Smallholders)		
Seuil de certification	50 ha maximum	Ajustement à 25 ha pour les petits producteurs familiaux camerounais
Certification de groupe	Optionnelle	Recommandée avec schéma de certification de groupe adapté aux coopératives camerounaises
Appui technique	Non spécifié	Intégration du Programme National d'appui aux petits producteurs du Ministère de l'Agriculture
4. Conseil et consentement des communautés		
Consentement Libre, Préalable et Informé (CLIP)	Processus international	Adaptation aux coutumes locales : rôle des autorités traditionnelles, prise en compte des pratiques coutumières et consultation des communautés riveraines.
Mécanisme de réclamation	Standard RSPO	Intégration à RSPO du mécanisme national de réclamation du Ministère de l'Environnement (MINEPDED).
Droits fonciers coutumiers	Reconnaissance générale	Reconnaissance spécifique des droits coutumiers selon le Code Foncier camerounais de 1974 .
5. Environnement et biodiversité		
Zones tampons	50 m minimum (cours d'eau)	50-100 m selon le type de cours d'eau (selon la loi camerounaise sur l'eau)
Produits phytosanitaires	Liste RSPO interdite	Ajout de la liste nationale des produits interdits par le Ministère de la Santé
Émissions GES	Calcul standard	Facteurs d'émission adaptés à la biomasse du bassin du Congo
6. Main-d'œuvre et travail		
Âge minimum	15 ans (OIT)	14 ans (selon le Code du travail camerounais)
Travail des enfants	Interdiction totale	Exception pour travail léger familial (selon la loi camerounaise)
Syndicats	Liberté syndicale	Cadre légal spécifique du Code du travail camerounais (Déclaration préalable requise)

Source : RSPO, 2023

Par la suite, le Groupe de Travail de l'Interprétation Nationale (GTIN) composé de membres du secteur privé (agro-industries, petits planteurs, raffineries, huileries etc.) et de diverses ONG (CIFOR, WWF, Proforest etc.) a été mis en place. Ses travaux ont abouti à l'élaboration de l'Interprétation Nationale (IN) des Principes et Critères RSPO pour le Cameroun, que la RSPO a approuvée le 5 avril 2022.

Le Tableau 2 illustre les principaux écarts et adaptations entre l'interprétation nationale et les Principes et Critères (P&C) RSPO de 2018 sur lesquels cette dernière a été construite. À ce jour, seules les plantations du groupe Société financière des Caoutchoucs S.A. (SOCFIN) sont certifiées suivant les Principes et Critères de la RSPO (RSPO, 2025b).

La RSPO : un référentiel qui ne rassure pas encore

Depuis sa création, la RSPO fait l'objet de nombreuses critiques relatives à sa gouvernance, à son fonctionnement, à l'efficacité de ses mécanismes de règlement des plaintes et des conflits, à l'inclusion des petits producteurs et, plus largement, à sa capacité à produire des effets tangibles en matière de durabilité. Ces controverses soulèvent des interrogations quant à l'efficacité du référentiel pour promouvoir une production d'huile de palme conciliant performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement dans les territoires élœicoles.

Ces limites ne doivent toutefois pas occulter les avancées attribuées à la RSPO par une partie de la littérature scientifique. Plusieurs travaux montrent que cette certification a contribué à diffuser des référentiels internationaux de bonnes pratiques, à améliorer la traçabilité de l'huile de palme et à renforcer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux au sein des grandes entreprises du secteur (Carlson et

al., 2018 ; Meijaard et *al.*, 2020 ; Rival et Levang, 2014). Dans plusieurs pays producteurs, notamment en Indonésie et en Malaisie, la certification a favorisé la formalisation des procédures de gestion environnementale, l'amélioration de la transparence foncière ainsi que l'adoption de mécanismes de consultation des communautés locales, même si leur mise en œuvre demeure inégale (Schleifer, 2017 ; Morgans et *al.*, 2018).

Les évaluations d'impact montrent par ailleurs que les plantations certifiées présentent généralement de meilleures performances que les plantations non certifiées en matière de gestion des zones à haute valeur de conservation (HCV), de réduction des incendies, de protection des cours d'eau et de respect des réglementations sociales, sans pour autant éliminer l'ensemble des problèmes environnementaux et fonciers (Carlson et *al.*, 2018 ; Morgans et *al.*, 2018). La Table ronde RSPO apparaît ainsi moins comme une solution définitive que comme un dispositif d'amélioration progressive (*continuous improvement*), dont l'efficacité dépend étroitement de la qualité de sa gouvernance, du contexte institutionnel national et de l'engagement des acteurs concernés (Hospes, 2014 ; Rival, 2025). Dans cette perspective, les critiques formulées à son encontre invitent davantage à renforcer son fonctionnement qu'à remettre en cause le principe même de la certification volontaire

Une gouvernance discriminatoire

En principe, la RSPO est une initiative multipartite qui rassemble les producteurs, les transformateurs, les négociants, les détaillants, les ONG et d'autres acteurs de l'industrie de l'huile de palme. En pratique, la gouvernance de la RSPO apparaît comme inégalement accessible à plusieurs catégories d'acteurs. En raison de sa structure de gouvernance, souvent qualifiée d'asymétrique (Kadariusman & Herabadi, 2018), les

entreprises du secteur privé, en particulier les grands groupes agro-industriels, exercent une influence plus importante sur les processus décisionnels que les autres parties prenantes (Barthel et *al.*, 2018). Disposant généralement de ressources financières, juridiques et techniques supérieures, ces acteurs sont mieux à même de satisfaire aux exigences de conformité de la certification, d'assumer les coûts liés aux audits et de participer activement aux instances de gouvernance de la RSPO (RSPO, 2025a).

Cette influence du pôle agroindustriel amène certains membres de la société civile à dire que « la RSPO a été créée pour légitimer l'expansion continue de l'industrie de l'huile de palme », d'où le qualificatif de « verdissage ou blanchiment écologique (*en anglais greenwashing*) » (WRM, 2008). La RSPO apparaît dès lors comme une infrastructure de coordination dont l'accès et le fonctionnement restent sélectifs (Proforest, 2024).

Par ailleurs, la mise en conformité avec les exigences du référentiel engendre des coûts d'adaptation organisationnels, techniques et administratifs qui ne sont pas toujours pris en compte dans les évaluations économiques. Ainsi, Zachlod et *al.* (2025) mettent en évidence une association entre la mise en œuvre de la certification RSPO et une diminution temporaire de l'efficacité des plantations, imputable aux ajustements organisationnels nécessaires au respect des exigences du standard. Malgré sa forte légitimité internationale et sa portée normative, la gouvernance multipartite de la RSPO continue de faire l'objet de critiques portant sur les asymétries de pouvoir qu'elle est susceptible de reproduire, au bénéfice des grands opérateurs et au détriment des acteurs les moins dotés en ressources.

Un système de gestion des plaintes et des conflits inéquitable

Le système de plaintes constitue l'un des arguments majeurs de la RSPO en matière de crédibilité. Cependant, certains travaux déplorent accès inégal à la justice et l'insuffisante capacité de la RSPO à résoudre effectivement les conflits (Afrizal et *al.*, 2023). Ainsi, le droit d'accès au mécanisme de gestion des plaintes et des conflits ne garantit pas son effectivité réelle pour les peuples autochtones et les communautés locales (Forest Peoples Programme, 2015 ; Shen, 2024).

En outre, le système de gestion des plaintes et des conflits reste globalement trop lent (Macdonald et Balaton-Chrimes, 2016) et les sanctions en cas de non-respect des P&C sont rares (TuK Indonesia, 2025). Lorsqu'elles sont prises, ces mesures sont rarement de longue durée et sont incapables de produire la dissuasion souhaitée (Sauvons la Forêt, 2023). En fin de compte, le mécanisme de gestion des plaintes et des conflits RSPO s'illustre davantage comme un espace de médiation asymétrique au lieu d'être plutôt un véritable instrument de réparation (Afrizal et *al.*, 2023). Quand les mécanismes de règlement des plaintes sont perçus comme peu accessibles, lents ou insuffisamment efficaces, ils vont affaiblir la crédibilité de la RSPO et nourrir, chez certaines communautés locales, la perception d'un déséquilibre en faveur des entreprises certifiées. Cette situation est alors susceptible de compromettre la confiance des parties prenantes et, par conséquent, la légitimité du dispositif de certification.

Marginalisation des petits producteurs

Les petits producteurs désignent des exploitants agricoles cultivant généralement de moins de 50 hectares de palmier à huile. Ces exploitations reposent principalement sur la main-d'œuvre familiale et combinent fréquemment la culture du palmier à huile avec des cultures vivrières ou d'autres cultures commerciales. Pour ces ménages, l'exploitation agricole constitue la principale source de revenus (RSPO, 2023). Au Cameroun, cette catégorie est dominée par des exploitations familiales de quelques hectares seulement, bien en deçà du seuil de 50 ha retenu par la RSPO. Ces producteurs pratiquent fréquemment l'auto-extraction artisanale de l'huile et ils orientent une part importante de leur production vers l'autoconsommation ou les marchés locaux. Cette configuration distingue le contexte camerounais de celui des principaux pays exportateurs d'Asie du Sud-Est et elle reste un défi majeur pour la mise en œuvre des exigences de traçabilité et de certification. À l'échelle mondiale, les petits producteurs exploitent entre 30 et 40 % des terres cultivées en palmier à huile (Rival, 2025) et fournissent plus de 40 % de l'huile de palme (Rival, 2020 :5). En décembre 2024, plus de 145 000 petits producteurs se sont certifiés RSPO et exploitent 334 604 ha de palmeraies certifiées soit, 6,5% des surfaces totales enregistrées dans le monde (RSPO, 2025a).

Ainsi, l'inclusion des petits planteurs dans la RSPO reste très limitée, car les coûts de conformité, les obligations de traçabilité, la complexité documentaire et la faiblesse des services publics rendent difficile l'entrée des petits producteurs dans le système (Azizah et al., 2026). Malgré l'abondance d'initiatives développées par les ONG et les pouvoirs publics pour inciter les petits exploitants à participer aux programmes de la RSPO (RSPO, 2025), les petits producteurs indépendants restent toujours

globalement plus vulnérables face aux aléas de la production et du marché et restent moins outillés que les agro-industries et les petits planteurs associés (Cheyns et al., 2019). Il en résulte que la certification peut améliorer l'insertion de certains producteurs dans le programme, mais aussi provoquer la marginalisation de ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour y accéder (Proforest, 2024).

Le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) : un nouveau défi pour les petits producteurs camerounais

Au-delà de la RSPO, l'entrée en vigueur du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE ou EUDR- European Union Deforestation Regulation, Règlement (UE) 2023/1115) modifie profondément les conditions d'accès au marché européen pour plusieurs matières premières, dont l'huile de palme. Ce règlement impose aux opérateurs et importateurs européens une obligation de diligence raisonnée (due diligence) visant à démontrer que les produits commercialisés ne proviennent pas de terres déforestées après le 31 décembre 2020 et qu'ils sont conformes à la législation du pays de production. Cette obligation repose notamment sur la géolocalisation des parcelles de production, la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et l'évaluation des risques de déforestation (Union européenne, 2023 ; Commission Européenne, 2024).

Si la RDUE répond à des objectifs légitimes de lutte contre la déforestation importée, plusieurs études soulignent qu'elle pourrait également générer des effets d'exclusion pour les petits producteurs des pays tropicaux (Channa et al., 2024 ; Proforest, 2024 ; World Bank, 2024). Au Cameroun,

où la production d'huile de palme repose largement sur des exploitations familiales peu structurées, caractérisées par une faible formalisation foncière, des systèmes de traçabilité embryonnaires et une prédominance des circuits informels, le respect des nouvelles exigences européennes constitue un défi majeur. Les coûts liés à la cartographie des parcelles, à la collecte et à la sécurisation des données de géolocalisation, à la mise en place de systèmes de traçabilité et aux procédures de vérification risquent de dépasser les capacités techniques et financières d'une grande partie des petits producteurs (European Forest Institute, 2024 ; Proforest, 2024).

À défaut d'un accompagnement technique, institutionnel et financier approprié, la RDUE pourrait ainsi renforcer les inégalités d'accès aux marchés internationaux en favorisant les grandes entreprises déjà engagées dans des démarches de certification et disposant de systèmes de traçabilité performants, au détriment des exploitations familiales indépendantes (FAO, 2024 ; World Bank, 2024). Plusieurs auteurs soulignent que la conformité à la RDUE dépendra moins de la seule volonté des producteurs que de la capacité des États à mettre en place des dispositifs nationaux de gouvernance, de traçabilité et d'appui aux petits exploitants (Proforest, 2024). Dans cette perspective, la structuration des producteurs en organisations collectives, le renforcement des systèmes nationaux de traçabilité et une meilleure articulation entre les dispositifs volontaires de certification, tels que la RSPO, et les exigences réglementaires européennes apparaissent comme des leviers essentiels pour limiter les risques d'exclusion des petits producteurs camerounais tout en renforçant la durabilité de la filière.

Un système d'audits prohibitif et conformiste

Les audits externes sont censés garantir l'objectivité du système RSPO. Pourtant, la littérature récente montre qu'ils présentent plusieurs limites. Le WWF Indonesia (2024) en identifie trois principales. La première est leur coût élevé et la lourdeur administrative liés aux audits annuels, aux vérifications documentaires, aux visites de terrain ainsi qu'aux exigences de preuve qui imposent une charge considérable aux entreprises, surtout lorsqu'elles doivent aussi répondre à d'autres programmes de certification. La RSPO elle-même a indiqué en 2025 que des efforts d'alignement avec d'autres standards, comme le *Malaysian Sustainable Palm Oil* (MSPO), visaient à limiter cette contrainte (WWF Indonesia, 2024).

La deuxième limite concerne la qualité effective de la vérification. En effet, les audits externes s'avèrent parfois être de simples exercices de conformité documentaire en lieu et place d'une véritable investigation de terrain. Les mécanismes d'audit ont parfois du mal à traiter des situations complexes liées aux forêts secondaires, aux conflits fonciers ou aux zones environnantes non certifiées. C'est pourquoi un site peut être déclaré conforme aux normes RSPO alors que son environnement social ou écologique reste contesté (Shen, 2024).

La troisième critique est relative à la transparence et à la perception de la crédibilité des standards. La RSPO reconnaît elle-même que des critiques persistent sur la complexité, la lenteur et la lisibilité des processus (RSPO, 2025a). Si les acteurs ne comprennent pas la logique qui sous-tend l'audit ou considèrent qu'il dépend trop des données fournies par les membres eux-mêmes, la valeur du dispositif est compromise. Ainsi, malgré une reconnaissance partagée de son utilité, la démarche d'audit externe peine à convaincre l'ensemble des acteurs (RSPO, 2025a).

Un impact mitigé sur le développement durable des territoires

Malgré son apport dans l'amélioration de la traçabilité, l'amélioration de l'accès à certains marchés et sa contribution à la diffusion des standards minimaux de durabilité (2025a), l'impact réel de la RSPO sur le développement durable des territoires reste encore partiel et inégal. En effet, même si la certification peut améliorer la gouvernance, elle laisse subsister les problèmes structurels en périphérie : conflits fonciers, exclusion des petits exploitants, insuffisance de réparation et faiblesse des institutions de contrôle (Azizah, et *al.*, 2026 ; Afrizal et *al.*, 2023). En outre, des recherches indépendantes montrent qu'il n'y a aucune différence significative entre les plantations certifiées RSPO et les plantations non certifiées en termes de déforestation, d'exploitation des tourbières ou de risques d'incendies (Greenpeace Southeast Asia & Malaysia, 2024).

La RSPO est un dispositif transnational de gouvernance non étatique mis en place dans la filière palmier au début des années 2000 pour combler les vides laissés par les États en matière de durabilité. Elle est créditée d'une véritable capacité réglementaire en faveur du développement durable. Cependant, ce standard soulève les enjeux de légitimité (Cashore, 2002), d'inclusion des acteurs défavorisés (Auld et *al.*, 2008 ; Ponte, 2014), d'efficacité écologique et sociale et de distribution du pouvoir (Loconto et Busch, 2010). Sa portée dépend de sa légitimité, des rapports de pouvoir dans la chaîne de valeur, de l'inclusion des acteurs marginalisés et de l'articulation avec la sphère politique. La RSPO s'illustre davantage comme un outil hybride qui n'est ni purement technique, ni neutre, mais profondément politique.

Le système élœicole camerounais face aux exigences de la certification RSPO

Au-delà des limites propres au référentiel RSPO, la diffusion de ce label dépend également des caractéristiques institutionnelles, organisationnelles et économiques de la filière camerounaise. Plusieurs spécificités du contexte national sont en effet susceptibles d'en limiter l'adoption, notamment la faible structuration des petits producteurs, la prédominance du marché intérieur, l'insuffisance des dispositifs de traçabilité et le soutien encore limité des pouvoirs publics à la transition vers une production durable. Ces contraintes relèvent moins d'une incompatibilité avec la RSPO que d'un déficit de préparation du secteur aux exigences des standards internationaux de durabilité.

Des petits producteurs peu organisés

Au Cameroun, les petits producteurs cultivent plus de 70-80% des surfaces plantées en palmier à huile, contre 20-30% pour les agro-industries. Ils fournissent plus de 40 % de l'huile de palme brute consommée dans le pays. Plus de 90% d'entre eux sont indépendants et n'ont pas de lien formel avec une agro-industrie ou une organisation de la société civile. Ce sont des agriculteurs, propriétaires fonciers ayant un pouvoir décisionnel exécutoire sur l'exploitation de leurs terres et ainsi que la liberté de choix des pratiques de production et de gestion de leurs exploitations (RSPO, 2023). Pour intégrer les petits planteurs dans son système de certification, la RSPO a établi une nouvelle norme indépendante, qui fixe les exigences de certification collective des producteurs indépendants.

Cependant, la faible structuration des producteurs en général, et des petits planteurs en particulier, constitue une réelle contrainte à la mise en œuvre de cette norme. Les rares coopératives de petits planteurs existant sur le terrain regroupent généralement des acteurs associés aux agro-industries. Tel est le cas des coopératives Le Planteur, Société Coopérative de Badjob (SCAB) et Société Coopérative des Planteurs du Nyong-et-Kellé (SOCOFENYK) créée dans la région d'Eséka, dans le cadre du projet de villagisation mis en œuvre au sein de l'Unité SOCAPALM d'Eséka et regroupant respectivement 51 et 16 membres. Par ailleurs, bien que l'Union des Exploitants du Palmier à Huile (UNEXPALM) soit reconnue comme la principale organisation représentative des petits producteurs au Cameroun, son maillage territorial et ses capacités opérationnelles demeurent insuffisants pour accompagner efficacement la diffusion de la certification RSPO. L'absence de structures locales fonctionnelles dans plusieurs zones de production limite les actions de sensibilisation, de formation et d'appui technique aux producteurs. Elle réduit également les possibilités d'organisation collective, pourtant essentielles pour mutualiser les coûts de certification, améliorer la traçabilité des productions et renforcer le pouvoir de négociation des petits exploitants face aux autres acteurs de la filière.

Un marché intérieur contraignant

En 2024, la production d'huile de palme brute au Cameroun a été estimée à 446 984 t (Investir au Cameroun, 2026). Cette production demeure néanmoins insuffisante pour couvrir la demande nationale qui varie entre 200 000 et 300 000 t de déficit moyen annuel (Business in Cameroon, 2026). Cet écart est annuellement comblé par les importations. Entre 2017 et 2023, le pays a ainsi importé 409 000 tonnes d'huile de palme,

principalement en provenance du Gabon et de la Côte d'Ivoire (Institut National de la Statistique, 2026). Cette structure du marché limite la valorisation économique de la certification RSPO qui est une norme tirée par l'accès à certains débouchés d'exportation et les chaînes d'approvisionnement des grands acheteurs.

En effet, la quasi-totalité de la production locale d'huile de palme brute produite au Cameroun est absorbée par les ménages, les savonneries et les raffineries, laissant très peu de place aux exportations qui n'ont atteint que 152 t en 2024 (News du Camer, 2025). Par conséquent, les producteurs et en particulier les plus petits, ne bénéficient que faiblement de débouchés internationaux susceptibles de récompenser les exigences de la durabilité de l'huile de palme certifiée. Les conditions de mise en conformité qui l'entourent (la traçabilité, la tenue des registres, les audits, l'organisation collective et l'amélioration des pratiques) représentent en effet des charges importantes pour les producteurs (Bessou et Rival, 2020 ; Universiti Malaysia Terengganu, 2025).

Par ailleurs, les fruits frais de palme, en anglais *Fresh Fruit Bunch* (FFB), ont été achetés par les huileries industrielles à des prix oscillant entre 80 000-85 000 francs CFA la tonne (Ecomatin, 2026). Pour ce qui est de l'huile de palme brute, en anglais *Crude Palm Oil* (CPO), elle était commercialisée auprès des savonneries et raffineries à un prix variant entre 700 et 900 francs CFA/kg (Jangolo, 2026). Parallèlement, les importations d'huiles de palme brute et raffinée ont atteint 130 564 t, équivalent à une valeur de 92,2 milliards francs CFA, soit une valeur moyenne implicite d'environ 706 FCFA/kg (Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2026). Si cette valeur ne constitue pas un prix d'importation spécifique à la CPO, sa proximité apparente avec les prix locaux (700-900 francs CFA dans les zones de production) suggère néanmoins une

contrainte concurrentielle susceptible de limiter les marges de manœuvre pour rémunérer la certification (Jangolo, 2026).

Cette coïncidence tiendrait du fait qu'au Cameroun, le prix de cession de l'huile de palme brute est fixé par l'État, en marge des tendances du marché international. Les niveaux de référence retenus sont adossés sur le prix de vente de l'huile de palme brute sur le marché national et dont le plafond est déterminé par un arrêté du Ministre du Commerce. Ce prix maximum sert également de référence au calcul du prix d'achat du régime aux producteurs. Ainsi, contrairement aux pays exportateurs, le cours mondial de l'huile de palme brute n'intervient pas dans le calcul du prix d'achat du régime de palme au Cameroun. Ce système de fixation des prix vise à renforcer les opportunités offertes par le marché national tout en protégeant ce-dernier de la concurrence extérieure.

La faiblesse du prix des FFB reste cependant un obstacle économique majeur à la certification. Les producteurs camerounais ne disposent pas encore d'un prix garanti ou différencié rémunérant les exigences supplémentaires liées à la RSPO. Pourtant, la certification peut générer des revenus additionnels lorsque la prime est effectivement transmise aux planteurs. En 2024, les petits producteurs certifiés RSPO ont reçu environ 10 millions USD de revenus supplémentaires (Solidaridad Network, 2025). Cependant, cette prime dépend fortement des contrats d'achat, de l'organisation des groupements et de la capacité de négociation des producteurs (Wild Asia, 2025).

En Malaisie par exemple, le prix moyen des FFB a atteint 875 RM la tonne en 2024. Il était soutenu par un prix moyen de la CPO de 4 179,50 RM la tonne permettant à certaines entreprises certifiées d'obtenir des primes RSPO comprises entre 245 et 275 RM par tonne de CPO (Prestasi Sawit Malaysia, 2025 ; Johor Plantations, 2025). En Indonésie, le prix moyen des

FFB s'est établi entre 2 481 et 2 649 rupiah/kg entre juin et août 2025, soit un niveau nettement supérieur à celui observé au Cameroun (Kementerian Pertanian, 2025). Ces écarts illustrent des filières plus intégrées, une productivité plus élevée et des mécanismes de prix plus structurés, sans pour autant garantir que la prime de certification soit systématiquement reversée aux petits producteurs (Wild Asia, 2025).

En définitive, au regard des prix pratiqués, le marché camerounais incite faiblement les producteurs à adopter la RSPO. La certification ne deviendra économiquement attractive que si une prime contractuelle, transparente et vérifiable est versée aux producteurs certifiés, si les coûts d'audit sont mutualisés au sein des coopératives et si un débouché national ou régional pour l'huile certifiée se développe (Wild Asia, 2025). Dans cette perspective, le Règlement européen sur les produits exempts de déforestation et le renforcement des exigences de traçabilité des entreprises agroalimentaires pourraient accroître l'intérêt économique des dispositifs de certification (Union européenne, 2023). Cette évolution requiert néanmoins un accompagnement adapté aux petits producteurs, afin que la RSPO constitue un instrument de valorisation économique de leurs territoires et non une charge supplémentaire sur leurs activités.

Vers une meilleure diffusion de la certification élœicole au Cameroun

L'analyse des limites du référentiel RSPO et des contraintes propres au contexte camerounais permet d'identifier plusieurs leviers susceptibles de favoriser une diffusion plus large des démarches de certification. Ces leviers concernent notamment le renforcement de l'organisation collective des petits producteurs, la mise en place d'un cadre national de certification complémentaire aux standards internationaux, le développement des

systèmes participatifs de garantie (SPG), le renforcement des dispositifs de traçabilité dans la perspective de la RDUE ainsi qu'une implication plus affirmée des pouvoirs publics dans la gouvernance de la filière. Ces propositions ne constituent pas des solutions exclusives, mais des pistes d'action complémentaires dont la mise en œuvre dépendra des capacités institutionnelles, des ressources disponibles et de l'engagement des différentes parties prenantes.

Structuration des petits planteurs

Dans la filière huile de palme, le renforcement de l'organisation collective des petits producteurs apparaît comme une condition préalable à la diffusion plus large de la certification. Une première étape pourrait consister à réaliser un diagnostic national du secteur villageois afin d'identifier les exploitations familiales, de caractériser leurs systèmes de production et d'établir un état des lieux des plantations, des infrastructures de transformation et des modes de commercialisation. Une telle démarche permettrait de disposer d'une base de connaissances indispensable à la conception de politiques d'accompagnement adaptées à la certification.

Ainsi, la structuration progressive des producteurs en coopératives ou en organisations économiques pourraient faciliter la mutualisation des ressources, le renforcement des capacités techniques et l'accès aux dispositifs de certification. Ces organisations pourraient être fédérées à différentes échelles territoriales (départementale, régionale puis nationale), afin de renforcer leur représentativité, d'améliorer la coordination des actions de formation et de favoriser les relations avec les organismes de certification, les administrations publiques et les entreprises de transformation.

Dans les principaux bassins de production, ces organisations peuvent également contribuer à la mise en place d'infrastructures collectives de transformation, notamment de micro-huileries adaptées à la production des membres. La mutualisation de ces équipements permettra d'améliorer la qualité de l'huile produite, de réduire les coûts de transformation et de renforcer la traçabilité des approvisionnements, élément désormais essentiel tant pour la certification RSPO que pour la conformité aux exigences de la RDUE.

Enfin, conformément aux exigences de la certification de groupe de la RSPO, ces organisations paysannes auront vocation à mettre en place un système de contrôle interne (Internal Control System-ICS) chargé de vérifier le respect des normes, de coordonner les actions de formation et de préparer les audits externes. Plusieurs expériences menées en Asie du Sud-Est montrent que ces dispositifs constituent un levier important pour réduire les coûts de certification, améliorer la conformité des exploitations et faciliter l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur certifiées (RSPO, 2023 ; Rival et *al.*, 2016 ; Kaufmann et *al.*, 2023).

Création d'un standard national de certification

Compte tenu de son statut d'importateur net d'huile de palme et du fait que la quasi-totalité de la production nationale est absorbée par le marché intérieur (Ndjogui, 2024 ; USDA/FAS, 2026), le Cameroun pourrait envisager le développement d'un référentiel national de durabilité, complémentaire aux standards internationaux tels que la RSPO. Un tel dispositif permettrait de mieux prendre en compte les spécificités institutionnelles, économiques et sociales de la filière camerounaise, tout en constituant une étape progressive vers l'adoption de référentiels

internationaux par les opérateurs souhaitant accéder aux marchés d'exportation (Hospes, 2014 ; Choiruzzad et *al.*, 2021).

À l'instar de l'*Indonesian Sustainable Palm Oil* (ISPO) et du *Malaysian Sustainable Palm Oil* (MSPO), un standard national pourrait intégrer un socle commun d'exigences portant sur la légalité foncière, la protection de l'environnement, les bonnes pratiques agricoles, le respect des droits des travailleurs et la traçabilité de la production (Von Geibler, 2013; Wulandari et Nasution, 2021 ; Choiruzzad et *al.*, 2021). Sa mise en œuvre pourrait être progressivement étendue à l'ensemble des producteurs, avec des modalités différenciées selon la taille des exploitations et des dispositifs d'accompagnement technique, organisationnel et financier adaptés aux petits producteurs (Giessen et *al.*, 2016 ; Rival et Levang, 2013 ; Rival et *al.*, 2016).

L'expérience de l'Indonésie et de la Malaisie montre toutefois que les standards nationaux ne constituent pas un substitut à la RSPO, mais plutôt un dispositif complémentaire destiné à améliorer progressivement les pratiques de production et à préparer les opérateurs aux exigences des marchés internationaux (Hospes, 2014 ; Choiruzzad et *al.*, 2021 ; Rival & Chalil, 2023). Dans le contexte actuel, marqué par l'entrée en application du Règlement européen sur les produits exempts de déforestation (RDUE/EUDR), cette complémentarité apparaît particulièrement pertinente. En effet, un référentiel national harmonisé avec les exigences internationales pourrait faciliter la mise en conformité des producteurs camerounais avec les nouvelles obligations de diligence raisonnée, de géolocalisation et de traçabilité imposées par le marché européen (Union européenne, 2023 ; Commission européenne, 2024 ; European Forest Institute, 2024 ; FAO, 2024 ; Proforest, 2024). Par ailleurs, le Gouvernement pourrait aussi inclure la RSPO dans la législation nationale afin d'avoir la

possibilité d'intervenir dans le système de contrôle externe des producteurs membres et de renforcer l'efficacité de la RSPO sur le terrain. Cette introduction du gouvernement dans la gouvernance de la RSPO pourrait s'avérer être une alternative pour décentraliser le pouvoir uniquement privé de cette certification (Forest Peoples Programme, 2016). Étant déjà impliqué à une certaine échelle au niveau national, envisager une participation plus importante du Gouvernement pour l'élaboration de normes universelles reste une piste à explorer, de même que pour l'élaboration de l'interprétation nationale (Rival et *al.*, 2016). Cela constitue une solution à long terme pour la durabilité de la filière huile (Nikoloyuk et *al.*, 2010). En Indonésie par exemple, les acteurs étatiques jouent déjà un rôle important dans la gouvernance privée en revendiquant l'autorité de la certification tout en tentant de la surpasser. Ils y parviennent en utilisant le pouvoir réglementaire permettant ainsi une co-régulation des 2 systèmes en l'occurrence, l'ISPO et la RSPO (Giessen et *al.*, 2016). À terme, la gouvernance privée pourrait n'être qu'une étape intermédiaire avant que les acteurs étatiques ne prennent le dessus sur le système de certification (Giessen et *al.*, 2016). Ainsi, le Gouvernement et les acteurs privés pourront se renforcer pour pouvoir résoudre les problèmes de durabilité (Von Geibler, 2013).

La promotion des systèmes participatifs de garantie (SPG)

En complément à la RSPO, le Gouvernement pourrait également promouvoir les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) pour encourager les pratiques élaïcoles durables. Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité orientés localement et permettant de certifier les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés (Ouedraogo et *al.*,

2025). Ils sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances entre les acteurs et visent à garantir aux acheteurs ou aux usagers le respect de pratiques de production durables reconnues à travers un signe de qualité ou label (IFOAM, 2022). S'appuyant sur une évaluation par les pairs, les SPG fournissent un cadre facilitant et stimulant la commercialisation des produits et services de qualité tout en encourageant l'essor d'un réseau local d'acteurs au sein d'un territoire. Ils se fondent sur 6 éléments-clés qui sont la vision partagée, la participation, la transparence, la confiance, l'apprentissage et l'horizontalité qui induit une égalité de partage du pouvoir entre les parties prenantes (IFOAM, 2026a).

Les SPG se sont développés dans de nombreux pays parce qu'ils sont généralement moins coûteux que la certification par un tiers, et plus appropriés pour les petits planteurs locaux. En 2025, plus de 323 initiatives SPG ont été recensées dans le monde, dont 62 sont en cours de développement et 261 opérationnelles, soit environ 80,8% des initiatives SPG (IFOAM, 2026a). Ces programmes sont répartis dans 78 pays, et impliquent 1 417 522 producteurs parmi lesquels 1 328 496 sont certifiés, soit 93,7% des producteurs impliqués (IFOAM, 2026a). L'Afrique compte 50 SPG opérationnels ou en passe de l'être, regroupant près de 10 000 agriculteurs sur 34 000 hectares de terre (Certification Participative, 2024). Au Cameroun, le projet « Pôle de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique Centrale » (PCAC), en anglais « *Knowledge Hub for Organic Agriculture in Central Africa* » (KHCA), soutient 3 SPG locaux pour accompagner les producteurs biologiques en l'occurrence le Groupement d'Appui pour le Développement Durable (GADD) et sa certification Etso Mbong, le Centre International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) et sa certification participative (INADES-Formation, 2023 ; PCAC-KHCA, 2024).

À ce jour, il n'existe pas de SPG formellement déployé dans la filière palmier. Le dispositif qui s'en rapproche le plus est le Système de Contrôle Interne (SCI, en anglais *Internal Control System* (ICS) pour la certification de groupe des petits producteurs indépendants de la RSPO. Ce dispositif intègre une dimension participative interne (auto-inspection par les membres) mais reste lié à une certification tierce, notamment la RSPO. L'ICS n'est donc pas autonome ; il prépare à l'audit externe. Un SPG authentique, lui, confère aux producteurs la souveraineté sur la décision de certification elle-même. C'est un système de certification participatif adapté aux petits producteurs. Face au risque de marginalisation des petits producteurs dans RSPO, l'hypothèse des SPG comme alternative prend progressivement corps (Home et al., 2017 ; Kaufmann et al., 2023).

Une implication plus accrue des pouvoirs publics

La réussite de l'implémentation de la RSPO au Cameroun nécessite une plus forte implication du gouvernement. En premier lieu, la législation nationale doit établir un environnement juridique favorable à la mise en œuvre de la certification en général et de la RSPO en particulier.

Par ailleurs, le gouvernement doit encourager la mise en place de bureaux locaux de certification, offrant un service unique ou multiple de certification. D'autres mesures à cet égard pourraient être de faciliter les procédures administratives ou d'octroyer des incitations fiscales. Le gouvernement pourrait également inviter la RSPO à organiser des formations d'inspecteurs dans le pays pour les programmes de certification qu'ils considèrent comme étant les plus importants. Cela facilitera le transfert de technologie, la création des emplois locaux tout en renforçant l'efficacité des programmes de certification sur le terrain.

Les pouvoirs publics pourraient également fournir des fonds aux organismes qui soutiennent la RSPO et octroyer des subventions et des incitations fiscales aux petits exploitants qui l'appliquent. Des campagnes publiques d'information et de sensibilisation des producteurs ou des consommateurs sur l'importance de la certification agricole en général et la RSPO en particulier devraient être menées pour la vulgarisation de cette innovation. Enfin, face à l'incapacité des acteurs de la filière à s'autoorganiser, l'intervention du gouvernement dans l'organisation des petits planteurs constitue une option non négligeable. Cela pourrait passer par une institutionnalisation des coopératives élœicoles dans les différents départements producteurs d'huile de palme comme ce fut le cas dans les années 1970 et 1980 (Aboh, 2021).

Conclusion

La diffusion des certifications agricoles constitue aujourd'hui un enjeu majeur de la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables. Ces dispositifs visent à concilier les impératifs de compétitivité économique, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. La présente étude avait pour objectif d'analyser les conditions d'adoption et de diffusion de la certification RSPO au Cameroun.

Il en ressort que la diffusion de la certification RSPO au Cameroun dépend de l'interaction entre les propriétés du standard et les caractéristiques institutionnelles, économiques et organisationnelles de la filière nationale. Notre analyse met en évidence plusieurs limites internes du standard RSPO : une gouvernance multipartite marquée par des asymétries de ressources et de pouvoir, des mécanismes de plainte dont l'accessibilité et l'efficacité

demeurent discutées, des coûts de conformité élevés et une intégration encore incomplète des petits producteurs indépendants. Ces limites ne doivent toutefois pas conduire à négliger les effets positifs de la certification. La certification RSPO a contribué à diffuser des référentiels internationaux de bonnes pratiques, à améliorer la traçabilité de certaines chaînes d'approvisionnement et à renforcer la formalisation de procédures environnementales et sociales.

Au Cameroun, les difficultés de diffusion et d'adoption de la certification viennent également de la configuration de la filière. La prédominance des exploitations familiales, la faiblesse de leur organisation collective, l'importance du marché intérieur, l'insuffisance des dispositifs de traçabilité et la faiblesse relative de l'accompagnement public limitent les avantages économiques immédiats de la certification. Ces contraintes sont susceptibles d'être renforcées par les exigences de la RDUE/EUDR, notamment en matière de géolocalisation, de légalité foncière et de traçabilité des chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, la structuration des producteurs en organisations économiques apparaît comme un levier important pour mutualiser les coûts, renforcer les capacités techniques et faciliter la mise en place de systèmes de contrôle interne. Le développement d'un référentiel national de durabilité pourrait également être étudié. De même, les Systèmes Participatifs de Garantie pourraient constituer une option adaptée aux petits planteurs.

Cette étude présente plusieurs limites. Elle repose exclusivement sur des sources documentaires et ne permet donc pas de mesurer directement les coûts, les bénéfices et les effets sociaux de la certification pour les différentes catégories de producteurs. La disponibilité variable des données sur la filière camerounaise limite également la portée des

comparaisons quantitatives. Des recherches ultérieures devraient ainsi combiner analyse documentaire, sondages, entretiens avec les organisations professionnelles et études de cas dans les principaux bassins de production. Elles pourraient notamment examiner les effets différenciés de la RSPO selon le type d'exploitation, évaluer les conditions concrètes de conformité au RDUE/EUDR et analyser les modalités d'articulation entre certification volontaire, réglementation nationale et politiques publiques de développement rural.

Références

- Aboh P, 2021. *Coopératives et dynamique du monde rural au “centre-sud Cameroun” (1924-1992)*, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I. DICAMES.
- Afrizal A, Hospes O, Berenschot W, Dhiaulhaq A., Adriana R, Poetry E, 2023. [Unequal access to justice: An evaluation of RSPO's capacity to resolve palm oil conflicts in Indonesia](#). *Agriculture and Human Values* 40(1), 291–304.
- Amnesty International, 2016. [The great palm oil scandal: Labour abuses behind big brands](#). Amnesty International.
- Auld G, Bernstein S, Cashore B, 2008. [The new corporate social responsibility](#). *Annual Review of Environment and Resources* 33, 413–435.
- Azizah N, Prakoso CT, Saipul S, 2026. [Implementation of the RSPO international standard: Evaluation of substantive success and systemic constraints for oil palm smallholders](#). *Journal of Social Science* 6(2), 423–442.
- Barthel M, Jennings S, Schreiber W, Sheane R, Royston S, Fry J, McGill J, 2018. [Study on the environmental impact of palm oil consumption and on existing sustainability standards](#). Publications Office of the European Union.
- Baumüller H, 2012. [Facilitating agricultural technology adoption among the poor: The role of service delivery through mobile phones](#). ZEF Working Paper Series No. 93. Center for Development Research (ZEF), University of Bonn.
- Bessou C, Rival, A, 2020. [Palmier à huile : État des lieux sur la déforestation et les standards de durabilité](#). Rapport d'étude pour le CST-Forêt de l'AFD. CIRAD.
- Bodiguel M, 1970. [La diffusion des innovations agricoles : Psycho-sociologie de l'innovation ou sociologie du changement ? Bilan d'un projet international de recherches comparatives](#). *Revue Française de Sociologie* 11(4), 566–571.
- Business in Cameroon, 2026. [Rising demand and falling stocks force Cameroon back into palm oil imports](#).
- Carlson KM, Heilmayr R, Gibbs HK, Noojipady P, Burns DN, Morton DC, Walker NF, Paoli GD, Kremen C, 2018. [Effect of oil palm sustainability certification on deforestation and fire in Indonesia](#). *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 115(1), 121–126.
- Cashore B, 2002. [Legitimacy and the privatization of environmental governance: How non-state market-driven governance systems gain rule-making authority](#). *Governance* 15(4), 503–529.

Certification Participative, 2024. [Projets PRETAG ET MARIGO \(Afrique de l'Ouest et Centrale\).](#)

Channa H, Perego H, Krivonos E, Chalmers T, 2024. [Can small farmers in Central America export coffee to the European Union?](#) World Bank blog.

Cheyne E, Silva-Castañeda L, Aubert PM, 2019. [Missing the forest for the data? Conflicting valuations of the forest and cultivable lands.](#) *Land Use Policy* 87, 104064.

Choiruzzad SAB, Tyson A, Varkkey H, 2021. [The ambiguities of Indonesian Sustainable Palm Oil certification: Internal incoherence, governance rescaling and state transformation.](#) *Asia Europe Journal* 19(2), 189–208.

CIRAD, 2024. [Synthèse de la feuille de route palmier à huile : Vers une culture durable du palmier \(2023–2033\).](#)

Commission européenne, 2024. [Commission Notice: Guidance document for Regulation \(EU\) 2023/1115 on deforestation-free products \(C/2024/6789\).](#) *Official Journal of the European Union*.

Ecomatin, 2026. [Cameroun : Opalm muscle son offensive industrielle avec une nouvelle huilerie à 9 milliards FCFA.](#)

European Forest Institute, 2024. [EU Deforestation Regulation: Early responses in producer countries.](#)

Food and Agriculture Organization, 2024. *The state of food and agriculture 2024*. FAO.

Forest Peoples Programme, 2015. [Communautés dérobées : Aucune responsabilité, aucun droit.](#)

Giessen L, Burns S, Sahide MAK, Wibowo A, 2016. [From governance to government: The strengthened role of state bureaucracies in forest and agricultural certification.](#) *Policy and Society* 35(1), 71–89.

Grain, 2024. [La Table ronde sur l'huile de palme durable en bref.](#)

Greenpeace Southeast Asia & Greenpeace Malaysia, 2024. *Report on RSPO certification effectiveness*. Greenpeace.

Home R, Bouagnimbeck H, Ugas R, Arbenz M, Stolze M, 2017. [Participatory guarantee systems: Organic certification to empower farmers and strengthen communities.](#) *Agroecology and Sustainable Food Systems* 41(5), 526–545.

Hospes O, 2014. [Marking the success or end of global multi-stakeholder governance? The rise of national sustainability standards in Indonesia and Malaysia.](#) *Agriculture and Human Values* 31(3), 425–437.

IFOAM, Organics International, 2026. [A global overview of participatory guarantee systems.](#)

IFOAM, Organics International, 2022. [Annual report 2021: Consolidated annual report of IFOAM – Organics International & its Action Group.](#)

INADES-Formation, 2023. [Le Système Participatif de Garantie, une solution pertinente pour les producteurs individuels ou organisés camerounais.](#)

IndexMundi. n.d.-a. [Cameroon palm oil production by year.](#)

IndexMundi.n.d.-b. [Cameroon palm oil imports by year.](#)

Institut national de la Statistique (INS), 2024. [Le commerce extérieur du Cameroun en 2023.](#) INS.

Investir au Cameroun, 2026. [Huile de palme : plus de 11 milliards FCFA de revenus en vue pour les planteurs grâce aux deux premières usines d'Opalm.](#)

- Jacquemard, J-C, 2011. *Le palmier à huile*. Éditions Quæ.
- Jangolo, 2026. [Huile de palme en Afrique \(*Elæis guineensis*\) : production au Cameroun et chaîne de valeur](#).
- Johor Plantation, 2025. [Quarterly report 2025](#).
- Kadarusman YB, Herabadi AG, 2018. [Improving sustainable development within Indonesian palm oil: The importance of the reward system](#). *Sustainable Development* 26(4), 422–434.
- Kaufmann S, Hruschka N, Vogl CR, 2023. [Participatory guarantee systems, a more inclusive organic certification alternative?](#) *Frontiers in Sustainable Food Systems* 7, 1176057.
- Kementerian Pertanian, 2025a. [Indeks harga produsen: August 2025](#).
- Loconto A, Busch L, 2010. [Standards, techno-economic networks, and playing fields: Performing the global market economy](#). *Journal of Rural Studies* 26(1), 1–11.
- Macdonald K, Balaton-Chrimes S, 2016. [The complaints system of the Roundtable on Sustainable Palm Oil \(RSPO\)](#).
- Meijaard E, Brooks TM, Carlson KM, Slade EM, Garcia-Ulloa J, Giam X, Sheil D, 2020. The environmental impacts of palm oil in context. *Nature Plants* 6(12), 1418–1426.
- Meijaard E, Garcia-Ulloa J, Virah-Sawmy M, Newing HS, Ingram V, Holle, MJM, Pasmans T, Omar S, Van den Hombergh H, Unus N, Fosch A, Ferraz de Arruda H, 2024. [Explorer l'avenir des huiles végétales : Implications des cultures oléagineuses – graisses, forêts, prévisions et futurs](#). IUCN.
- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2026. [Bulletin N°10, 2025](#).
- Morgans CL, Meijaard E, Santika T, Law E, Budiharta S, Ancrenaz M, Wilson KA, 2018. [Evaluating the effectiveness of palm oil certification in delivering multiple sustainability objectives](#). *Environmental Research Letters* 13(6), 064032.
- Ndjogui TE, 2024. Industrialisation et transformation structurelle de la filière huile de palme au Cameroun : État des lieux et perspectives de développement. Dans *L'industrialisation par le bas : Une autre passerelle de la construction du développement économique au Cameroun*. *Mélanges en l'honneur de Aurore Sara Sophie Ngo Balépa*. Éditions Pygmies.
- Ndjogui TE, Nkongho RN, Rafflegau S, Feintrenie L, Levang P, 2014. [Historique du secteur palmier à huile au Cameroun](#). *Occasional Paper* No. 109. Center for International Forestry Research (CIFOR).
- News du Camer, 2025. [Les exportations d'huile de palme chutent de 97% en 2024](#).
- Nikoloyuk J, Burns TR, de Man R, 2010. [The promise and limitations of partnered governance: The case of sustainable palm oil](#). *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society* 10(1), 59–72.
- Ouedraogo R, Lemeilleur S, LocontoA, Emmenegger R, Koulthoum AO, Martin T, Le Bellec F, 2025. [La reconnaissance institutionnelle des systèmes participatifs de garantie d'Afrique de l'Ouest et du Centre comme levier de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques de synthèse](#). *Cahiers Agricultures* 34, 17.
- Panorama Papers, 2026. *Cameroun : Filière huile de palme : Plus de 500 mille tonnes nécessaires pour satisfaire la consommation*. Panorama Papers. Article daté du 23 février.

Pôle de Connaissances pour l'Agriculture Biologique en Afrique Centrale - Knowledge Hub for Organic Agriculture in Central Africa (PCAC-KHCA), 2024. *SPG archives*. [\[](#)

Ponte S, Loconto A, 2014. [Governing sustainability: The case of palm oil. Regulation & Governance](#), 8(3), 397–416.

Prestasi Sawit Malaysia, 2025. [Average FFB and CPO prices in Malaysia. Malaysian Palm Oil Board](#).

Prestasi Sawit Malaysia, 2025. [Average FFB and CPO prices in Malaysia. Malaysian Palm Oil Board](#).

Proforest, 2024. *Preparing smallholders for EUDR compliance : Challenges and opportunities*.

Reboah C, Mbaididje H, Daldeniz B, 2024. [Overview of Impact of the EUDR on RSPO Independent Smallholders: Gap and Impact Analysis. Proforest Initiative](#). Rapport pour la RSPO.

Rival A, 2020. [Huile de palme : Défis renouvelés de la durabilité](#). Techniques de l'Ingénieur, Saint Denis.

Rival A, Levang, P, 2013. *Palms of controversies: Oil palm and development challenges*. Center for International Forestry Research (CIFOR).

Rival A, Levang, P, 2013. *Palms of controversies: Oil palm and development challenges*. Center for International Forestry Research (CIFOR).

Rival A, Montet D, Pioch D, 2016. [Certification, labelling and traceability of palm oil: Can we build confidence from trustworthy standards?](#) *OCL – Oilseeds and Fats, Crops and Lipids* 23(6), D609.

Rival A, Chalil D, 2023. [Oil palm plantation systems are at a crossroads](#). *OCL – Oilseeds and Fats, Crops and Lip*, 30, 28.

Rival A, 2025. [Le palmier à huile : Face aux évolutions sociétales](#). Fiche No. 01.02.Q57. Encyclopédie : Question sur. Académie d'Agriculture de France.

RSPO (Groupe de Travail de l'Interprétation Nationale), 2022. [Cameroon National Interpretation of the RSPO Principles and Criteria for the Production of Sustainable Palm Oil, 2018](#).

Roundtable on Sustainable Palm Oil, 2023. *Principles and Criteria for the production of sustainable palm oil 2018: National interpretation Cameroon*.

Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), 2025a. *RSPO impact update 2025*.

Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), 2025b. [Producteurs certifiés / Certified growers](#). RSPO.

Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), 2026. [RSPO Impact Report 2026: Certified sustainable palm oil market share signals potential for 40%](#).

Sauvons la Forêt, 2023. [Suspension de la certification RSPO de plantations d'Agropalma au Brésil](#).

Schleifer, 2016. [Private governance undermined: India and the Roundtable on Sustainable Palm Oil](#). *Global Environmental Politics* 16(1), 38–58.

Schumpeter, JA, 1934. *The theory of economic development: An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Shen A, 2024. [Stories Told in Multistakeholder Governance Initiatives: Understanding the Grievance Process of the Roundtable on Sustainable Palm Oil \(RSPO\)](#). Mémoire de License, University of Pennsylvania repository.

Solidaridad Network, 2025. [Palm Oil Barometer 2025](#).

Temple L, De Bon H, 2020. [L'agriculture biologique : controverses et enjeux globaux de développement en Afrique](#). Cahiers Agricultures 29(3), 1–10.

TuK Indonesia, 2025. [RT RSPO 2025: TuK INDONESIA calls for real action against RSPO's commitment violations](#). Article date du 3 novembre.

Union Européenne, 2023. [Règlement \(UE\) 2023/1115 relatif aux produits entraînant la déforestation et la dégradation des forêts](#). *Journal officiel de l'Union européenne*.

United States Department of Agriculture, 2026. [Oilseeds: World markets and trade](#).

Universiti Malaysia Terengganu, 2025. [Assessing independent smallholder farmers' awareness of RSPO certification](#). *Journal of Social Sciences and Management* 20(4).

von Geibler J, 2013. Market-based governance for sustainability in value chains: Conditions for successful standard setting in the palm oil sector. *Journal of Cleaner Production* 56, 39–53.

Wild Asia, 2025. [Wild Asia Group Scheme: Annual Communications of Progress 2025](#). Roundtable on Sustainable Palm Oil.

World Bank, 2024. [Preventing deforestation while leveraging trade for development](#). World Bank Blogs.

World Rainforest Movement, 2008. *International declaration against the "greenwashing" of palm oil by the Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)*. Montevideo: WRM.

WWF Indonesia, 2024. [A learning process from independent oil palm smallholders: Measuring the implications of implementing RSPO certification](#).

WWF, 2017. *Enquête huile de palme : Qui s'approvisionne durable ? Rapport*. WWF France.

Shen A, 2024. *Stories told in multistakeholder governance initiatives: Understanding the grievance process of the Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)*. University of Pennsylvania, Wharton Research Scholars.

Zachlod N, Hudecheck M, Sirén C, George G, 2025. [Sustainable palm oil certification inadvertently affects production efficiency in Malaysia](#). *Communications Earth & Environment*, 6(1), 200.

انتشار شهادة المائدة المستديرة حول زيت النخيل المستدام (RSPO) في الكاميرون: القيود الداخلية، والعوائق السياقية، وسبل التعزيز

الملخص

تتناول هذه الدراسة، استنادًا إلى مراجعة نقدية للأدبيات وتحليل وثائقي، شروط انتشار شهادة المائدة المستديرة حول زيت النخيل المستدام (Roundtable on Sustainable Palm Oil – RSPO) في صناعة زيت النخيل في الكاميرون. وقد اعتُمد برنامج RSPO سنة 2004، كما جرى في عام 2022 اعتماد التفسير الكاميروني لمبادئه ومعايير عام 2018. ومع ذلك، وعلى الرغم من هذه الخطوة المعيارية، لا يزال الانتشار الفعلي لهذا المعيار محدودًا، وذلك من جهة بسبب أوجه القصور في عملية منح الشهادة، ومن جهة أخرى بسبب الخصائص المميزة لسلسلة قيمة زيت النخيل في الكاميرون. وتعرض شهادة RSPO لانتقادات تتعلق بعدم التوازن في حوكمتها، ومحدودية إمكانية الوصول إلى آليات تقديم الشكاوى، وضعف إدماج صغار المزارعين، وهشاشة الحوافز الاقتصادية المرتبطة بها. ومع ذلك، فقد أسهمت هذه الشهادة في تحسين إمكانية تتبع المنتجات، ومواءمة الممارسات مع المعايير الدولية، فضلًا عن تعزيز مراعاة بعض القضايا الاجتماعية والبيئية. ويحدّ كلٌّ من ضعف التنظيم الجماعي للمنتجين، وهيمنة السوق المحلية، وعدم كفاية التأطير والدعم العموميين، من نطاق تطبيق معيار صُمم أساسًا لسلاسل قيمة أكثر تنظيمًا وهيكلية. ومن أجل ضمان نجاح التحول الجاري نحو زراعة نخيل الزيت من خلال تطبيق مبادئ ومعايير RSPO، يبدو أن تنظيم صغار المزارعين في تعاونيات يشكل شرطًا مهمًا. كما يُقترح إنشاء نظام وطني للشهادات، إلى جانب تشجيع برامج اعتماد بديلة، مثل أنظمة الضمان التشاركي. وتحقيقًا لهذه الغاية، سيكون من المرغوب فيه توفر إرادة سياسية قوية لدى السلطات العمومية لدعم وتعزيز زراعة مستدامة لنخيل الزيت.

الكلمات المفتاحية: الكاميرون، الشهادات، التنمية المستدامة، نخيل الزيت، RSPO

The Diffusion of RSPO Certification in Cameroon: Internal Limitations, Contextual Constraints and Levers for Strengthening

Abstract

Based on a critical literature review and documentary analysis, this study examines the conditions shaping the diffusion of Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) certification in Cameroon's palm oil industry. Established in 2004, the RSPO adopted the Cameroonian interpretation of its 2018 Principles and Criteria in 2022. However, despite this normative milestone, the effective uptake of the standard remains limited, owing both to shortcomings in the certification process and to the specific characteristics of Cameroon's palm oil sector. The RSPO has been criticised for its asymmetric governance, the limited accessibility of its grievance mechanisms, the inadequate inclusion of smallholders, and the weakness of its economic incentives. Nevertheless, certification has contributed to improved traceability, the international harmonisation of practices, and greater consideration of certain social and environmental issues. The limited

organisation of producers, the predominance of the domestic market, and inadequate public-sector support constrain the reach of a standard designed for more structured value chains. To support the ongoing transition towards sustainable oil palm cultivation through the implementation of the RSPO Principles and Criteria, organising smallholders into cooperatives appears to be an important prerequisite. The establishment of a national certification system is proposed, alongside the promotion of alternative certification schemes, such as Participatory Guarantee Systems. Achieving these objectives would require strong political commitment from public authorities to promoting sustainable oil palm cultivation.

Keywords: Cameroon, certification, sustainable development, oil palm, RSPO.